L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 22 AOUT 1877. 50me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE ORLEANS.
MERCREDI MATIN 22 AOUT.

VENTE A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par A. Marks, Levy & Co., au No 33 de la rue des Magasins—marchandises sèches, lingerie, "notions," bonneterie, étoffes de blanc, pots métalliques patentes, &c.

Par E. Breaux, le contenu de la résidence No 247 rue Marais, entre Ursulines et Bayou, beaux meubles, etc

Le discours du secrétaire Sherman.

Questions financières et économiques.

La conversion de la dette.

La plus grande partie de la dette publique des Etats-Unis, a dit M. Sherman, peut être remboursée à volonté par le gouvernement; or, cette dette portant 6 o/o d'intérêt et le crédit national étant solide, on a pu pouvoir la remplacer par une dette nouvelle à échéances reculées, portant 4 1/2 et 4 o/o d'intérêt seulement. On a donc placé de nouveaux Bons à 4 1/2, savoir, avant le premier mars, pour 50 millions de dollars et depuis pour 155 millions; et le produit de la vente au pair de ces 185 millions de Bons a servi à racheter un montant égal de Bons 6 o/o, ce qui effectue une diminution d'intérêt de $3,025,000 annuellement.

Encouragé par ce résultat, M. Sherman a cru pouvoir mieux faire encore. Il a retiré du marché 100 millions de Bons 4 o/o qui étaient offerts et leur a substitué un montant égal de Bons 4 o/o. Il n'a réussi à en placer que pour $77,800,000, sur lesquels $10,200,000 ont été pris en Europe et le reste aux Etats-Unis. M. Sherman va peut-être un peu loin quand il dit qu'en continuant à appliquer ce procédé, on pourra ainsi convertir en 4 o/o le surplus de la dette qui s'élève au chiffre de Un Milliard 700 millions de dollars. Ceux qui détiennent ces titres 6 o/o ne seront pas si empressés de fournir au gouvernement le moyen de leur rogner deux pour cent d'intérêt. On a pu trouver deux ou trois cent millions de capitaux disponibles, mais deux milliards ne se trouvent pas aussi aisément. Il faudra donc un temps assez long pour mener l'opération à bonne fin.

LA REPRISE DES PAIEMENTS EN ESPECES.

Après quelques généralités sur le papier-monnaie et la nécessité de revenir à la circulation métallique dès que les circonstances qui ont forcé à créer du papier-monnaie n'existent plus, M. Sherman n'hésite pas à qualifier de lunatiques ceux qui veulent que le gouvernement fasse une monnaie légale permanente d'un morceau de papier ne contenant aucune espèce de promesse de remboursement. Cela n'est pas poli pour Peter Cooper et le parti des greenbacks, mais c'est assez correct au point de vue des saines doctrines économiques. En 1869 le Congrès a renouvelé la promesse faite du remboursement des greenbacks en or ou en argent. La loi de janvier 1875 a fixé le 1er janvier 1879 comme devant être la date de la reprise de paiements en espèces, et c'est cette loi qui forme le sujet de discussions si vives et dont une fraction importante du peuple demande le rappel.

M. Sherman n'est pas content des restrictions mises par la loi au rachat des greenbacks. Il voudrait que le gouvernement pût échanger directement ses Bons pour des greenbacks ce qui faciliterait le retrait de ses billets. Il censure également la disposition de la loi qui veut que le retrait des greenbacks soit compensé par une émission proportionnelle de billets des Banques nationales. Selon lui, la monnaie ne manque pas par bandis que, d'un côté, les banques ont émis pour 29 millions de leurs billets comme compensation du rachat de près de 23 millions de greenbacks, de l'autre, ces mêmes banques, usant d'une faculté que la loi leur laisse, ont retiré depuis le 1er janvier 1875 de la circulation, pour $36,624,612 de leurs anciens billets. L'abondance du papier est encore prouvée par le fait qu'il y a au Trésor des dépôts de billets des Etats-Unis pour une somme de $57,170,000.

L'émission de la monnaie d'argent n'a été qu'une substitution de cette monnaie au papier fractionnel et n'a pas réduit la quantité de la monnaie en circulation.

M. Sherman, tout en voulant échanger contre des Bons la plus grande partie des billets des Etats-Unis, pense qu'on pourrait en maintenir en circulation un montant raisonnable, garanti par une petite réserve en espèces. Ce serait, selon lui, la meilleure monnaie.

Examinant, ensuite le second mode de rachat prescrit par la loi, celui de l'accumulation des espèces au Trésor, le Secrétaire pense que la loi, à ce sujet, a été complète et libérale. Elle autorise le Trésor à employer l'excédant de revenu et le produit de la vente des trois classes de Bons qui sont toutes au pair en or. Il est d'avis qu'il faut user de cette faculté, si la loi n'est pas rappelée.

Il ne s'agit pour cela que d'arrêter l'exportation de l'or et de l'argent et de mettre à profit le fait que, depuis plusieurs années, la balance du commerce avec l'étranger est en notre faveur. Cette balance a été, pour la dernière année fiscale de $186,555,855. Ici, M. Sherman fait de la sensation quand il avance que notre industrie rivalise avec celle de Manchester et de Birmingham et que nos articles manufacturés de coton, de fer et de laine font concurrence sur les marchés étrangers aux produits des plus vieux pays d'Europe. La vérité est que notre industrie ne peut encore rivaliser avec celles d'Europe que sur nos propres marchés et qu'il ne faut pas prendre quelques faits exceptionnels pour un état de choses normal. Nous avons vraiment chuchoté dans le discours, la moindre allusion à la nécessité d'ouvrir à notre industrie de nouveaux débouchés par des traités de commerce et par une modification raisonnée du tarif douanier. M. Sherman pense que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possible.

M. Sherman se montre également plus théoricien que financier pratique quand il conclut de l'accumulation déjà faite d'espèces dans le Trésor, à la possibilité de reprendre les paiements en espèces avant le 1er janvier 1877. Il considère que sa tâche serait plus facile si le Congrès voulait l'autoriser à acheter des billets avec l'or provenant de la vente des Bons et à accumuler ces billets, c'est-à-dire à réduire progressivement la circulation.

C'est, selon nous, une hérésie économique que la coexistence d'un double papier-monnaie et nous sommes surpris de voir le secrétaire du Trésor recommander comme le meilleur système un papier-monnaie du gouvernement, garanti par une réserve métallique, auquel s'ajouterait un papier-monnaie de Banques, garanti seulement par des fonds publics, mais non remboursable en espèces.

L'ex-sénateur de l'Ohio tombera singulièrement dans l'estime publique, en ce qui concerne ses capacités financières, quand on lira ces étranges théories qui jurent avec toutes les lois économiques admises. Il prouve qu'il n'est qu'un démagogue ignorant et non un homme d'Etat ou un financier, quand il annonce ponpeusement que son double système de papier monnaie va "remettre en mouvement les rouages de l'industrie, enfler les voiles du commerce et procurer du travail aux artisans." Il ignore que tout système qui n'a pas une base unique, un type fixe de valeur pour la circulation fiduciaire est vicieux et ne peut favoriser que l'agiotage, ou s'il ne l'ignore pas, il se fait le champion d'un nouveau plan d'agiotage pour remplacer celui qui a épuisé ou affaibli les sources vives de la production dans ce pays.

Malheureusement, ce plan n'est pas celui de M. Sherman seul, car le discours décrit que se sont là les grandes vues financières de l'administration, et que le Président espère, avec la sanction du Congrès, célébrer sa sortie du pouvoir avec une dette réduite à 4 o/o et tous les billets des Etats-Unis au pair avec les espèces.

En résumé, il n'y a rien de sérieux ni d'approfondi dans cet exposé de la question de la monnaie, et M. Sherman y y laisse entièrement de côté la question de la monétisation de l'argent sur un pied d'égalité avec l'or. Il a simplement voulu jeter de la poudre aux yeux de ses auditeurs, et, si son discours est le programme financier de l'administration, c'est un programme pauvre, incomplet et faux.

La fin du discours de M. Sherman est consacrée à la question du travail et à celle des grèves. Nous nous dispenserons de l'analyser, car que répondre à un membre important du cabinet qui avance "qu'en ce moment notre pays est le plus prospère du monde" et qui émet des notions historiques du genre de celle-ci: "ces grèves introduisent dans la politique américaine la lutte entre le capital et le travail qui pendant de longues années a troublé la Grande Bretagne et a été la cause première des scènes du règne de la Terreur pendant la Révolution française en 1793?"

Nous ne trouvons dans la longue dissertation de M. Sherman sur les grèves que des lieux communs et nous n'avons à y signaler que la conclusion qui mérite seule d'être discutée—ce que nous ferons en temps opportun. Le Secrétaire du Trésor demande que le Congrès adopte des lois pour établir des taux maxima de fret, de façon à protéger les expéditeurs contre des tarifs exorbitants et des taux minima pour protéger les compagnies contre une concurrence illimitée et les empêcher de payer ainsi des salaires de famine à leurs employés.

La proposition est très louable dans son double but; mais il s'agit d'examiner si le Congrès a un pouvoir quelconque vis-à-vis des corporations qui ont été créées en vertu de lois d'Etat. C'est ce que M. Sherman ne démontre pas, car il se contente d'affirmer que "le Congrès peut, par de sages lois générales, contrôler les plus puissantes corporations comme les plus humbles citoyens," ce qui n'est pas plus vrai pour les corporations que pour les citoyens. M. Sherman n'est décidément pas plus fort en droit constitutionnel qu'en histoire ou en économie politique.

INSTITUT MILITAIRE DU MISSISSIPPI.—La Passe Christian vient de s'enrichir d'un nouvel et important établissement d'éducation. L'Institut militaire du Mississippi, dirigé par le colonel E. H. Murfee, a été transféré d'Aberdeen, Mississippi, à la Passe Christian, où il aura l'avantage d'une situation exceptionnelle salubre, tout en étant à la proximité de deux villes, la Nouvelle-Orléans et Mobile. Nos confrères d'Aberdeen signalent avec regret le départ d'une institution que leur ville était fière de posséder et qui avait obtenu un succès complet. L'un d'eux dit que c'était certainement le meilleur établissement d'éducation de l'Etat.

Le conseil de direction est composé des citoyens les plus éminents et a pour président le gouverneur Scott, du Mississippi. Le colonel Murfee a pour l'assister un corps de professeurs expérimentés et le cours des études est aussi complet qu'on peut le désirer, soit pour une éducation commerciale, soit pour les études spéciales du génie civil ou de l'industrie, soit pour la préparation aux écoles du gouvernement.

En vertu d'une loi du Congrès, un officier de West-Point, le capitaine W. P. Vose, est attaché à l'Institut, avec deux pièces d'artillerie et les armes nécessaires aux exercices militaires. On ne reçoit à l'Institut que des jeunes garçons connaissant déjà la grammaire et les éléments de l'arithmétique et de la géographie. L'ouverture de l'année scolaire aura lieu le 1er octobre. Le colonel Murfee enverra des catalogues aux personnes qui en feront la demande.

ARTILLERIE D'ORLEANS.—Les officiers, sous-officiers et soldats de la Quatrième Compagnie d'Orléans sont convoqués pour ce soir à l'arsenal rue St Pierre, à 7 heures et demie précises, pour inspection. Voyez plus loin l'avis du capitaine P. O. Peyroux.

MALLE RAPIDE.—Nous avons reçu hier 21 aout, des journaux de France du 9 aout arrivés par conséquent en douze jours. Nous en donnons plus loin quelques extraits.

VIN, VERMOUTH, HUILE.—La maison A. Rochereau & Cie., vient de recevoir par l'Alphonse & Marie, de Bordeaux, vins rouge et blanc, vermouth, huile, &c. Voir l'annonce.

La maison Amédée Couturié reçoit en ce moment de l'Alphonse & Marie, de Bordeaux, vin rouge, vermouth, muscat, eau de fleurs d'oranger, &c. Voir l'annonce.

Louisiane.

Nous lisons dans la *Sentinelle* des Attakapas:

Samedi dernier à la suite d'une difficulté qui avait eu lieu dans un bal à la Fausse Pointe, des coups de pistolet ont été échangés entre deux jeunes gens MM. Gardemal et Gourdain. Le jeune Gourdain a été blessé au sein droit; on l'a considérait sa blessure comme mortelle, mais, grâce à Dieu, il est aujourd'hui beaucoup mieux et en pleine voie de guérison.

L'examen préliminaire a eu lieu mercredi, à la Nouvelle Ibérie, devant le juge Allison.

Les témoins de la défense sont L. Tertron et A. Castille. Ce dernier était accusé comme complice; mais comme l'Etat n'a pu établir aucune charge contre lui, il a été déchargé par la cour et est devenu témoin. La défense a prouvé que Gourdain avait frappé deux fois Gardemal, la première fois dans la salle de bal, la seconde fois dans la cour et le pistolet à la main. Gardemal et Gourdain ont fait feu presque en même temps; cependant des témoins déclarent que le pistolet de Gardemal a parti avant celui de Gourdain, ajoutant qu'ils n'ont en que le temps de tourner les yeux pour apercevoir la lumière du pistolet de Gardemal. Au premier coup, Gourdain a été atteint, la faculté, mais n'a pas cessé de faire feu. Castille déclare que chaque coup de feu de Gourdain a été immédiatement suivi de celui de Gardemal. Après ces témoignages, l'accusé Gardemal a fait sa déclaration volontaire, qui concorde en tous points avec les témoignages de Castille et Tertron.

L'accusé Gardemal a été mis sous caution de $1000, et son affaire renvoyée au prochain terme de la Cour de District à la Nile-Ibérie.

La *Sentinelle* de Thibodeaux nous fournit l'information suivante:

La récolte de riz dans la paroisse passe pour être bonne et la qualité du grain excellente. Le temps ayant été très favorable pour la coupage, les visiteurs, moins nombreux que les années précédentes, espèrent obtenir un prix assez élevé pour les rémunérer des travaux qu'ils ont été obligés d'exécuter pour mener cette récolte à bonne fin. Au dire des connaisseurs, la canne se présente bien; un peu de pluie cependant lui serait nécessaire pour lui donner une nouvelle force de végétation.

Nous lisons dans le *Lafayette Advertiser*:

Pascal A. Pujo, du Lac Charles, a été tué dimanche le 5 courant, par un nommé Harris, aventurier Texien. Ils s'étaient battus à coups de poings dans la matinée et Pujo avait en le dessous, mais dans l'après midi Harris s'était rendu à cheval où demeurait Pujo. Harris descendit de sa monture et rencontrant Pujo à la porte fit feu et l'étendit mort. Etant poursuivi par un Français qui était présent, Harris fit retourner et décharges son fusil, la charge de postes criblant ses habits. Le Français voyant qu'il voulait recharger prit se saisir du cheval et s'enfuir. Un posse de dix huit hommes ayant à leur tête le shérif, s'est aussitôt mis à la poursuite du meurtrier, mais n'ont réussi qu'à capturer un nommé Parish, complice de Harris; quant à ce dernier, il fut pris quelques jours plus tard, mais il fut délivré par quelques amis du Texas, avant qu'il pût être livré au shérif.

—Le *Journal* des Opelousas publie le singulier avis suivant:

"Le public est averti de ne pas acheter des cochons, grands ou petits, d'aucun des travailleurs demeurant sur mon habitation; ces cochons sont empoisonnés.

"THOS. C. ANDERSON."

Les grèves américaines appréciées par un économiste français.

Nous empruntons ce qui suit à un article publié dans les *Débats* par un des économistes français les plus compétents.

Les grévistes ont naturellement pour eux la populace des villes, ce que les Anglais appellent la *mob*: aussi, parmi les milices, c'est à dire les gardes nationales qui sont envoyées pour les combattre, y a-t-il beaucoup d'hésitation et même de nombreuses défections. Les milices n'ont pas brillé en cette circonstance, et l'une des conséquences lointaines de cette grève, ce sera peut-être d'amener les Etats-Unis, malgré leur répugnance, à augmenter le chiffre de leur armée permanente, tellement il est vrai qu'un peuple, si isolé qu'il soit, quelque sécurité qu'il ait du côté de l'étranger, ne peut pas se passer entièrement d'une armée vraiment professionnelle.

S'ils ont avec eux, au moins passagèrement, la populace des villes, les grévistes doivent avoir contre eux toute la partie industrieuse de la nation, notamment toute la population des campagnes. Il n'en est pas d'une grève des chemins de fer comme d'une grève ordinaire: celle-ci ne frappe qu'une industrie isolée; la première atteint toutes les industries, tous les commerces, et en particulier l'agriculture. Supposez que tous les fermiers du pays s'entendent pour suspendre leur travail, ce sera un grand malheur pour la filature, un moindre pour le tissage, un moindre encore pour les confectionneurs, les apprêteurs, etc.; mais en dehors de l'industrie du vêtement et de l'ameublement, on ne s'en apercevra pas; le consommateur lui même pourra n'en être pas frappé au premier moment, parce qu'il existe toujours quelque part des approvisionnements qui peuvent suffire pendant plusieurs semaines ou plusieurs mois aux besoins ordinaires. Au contraire, une grève des chemins de fer sera le coup de mort pour tous les marchés d'approvisionnement et tous les marchés d'écoulement; elle arrête le transport des matières premières industrielles et des vivres, même.

Une grève des chemins de fer, c'est en quelque sorte le blocus de toutes les villes, car ce sont les voies ferrées seulement qui ont pu permettre la création de ces centres gigantesques de population que l'on trouve dans les principaux pays civilisés. Ainsi, à la longue, si un tel phénomène pouvait avoir quelque durée, les grévistes des Etats-Unis seraient eux à la presque totalité de la population.

Quelles sont les causes premières de cette étrange et immense coalition, et à qui en incombe la responsabilité? Une cause occasionnelle et immédiate est bien connue: c'est une récente diminution des salaires; mais les causes premières sont plus diverses et plus profondes. Le principal, c'est la détestable et absurde politique commerciale de l'Union américaine.

Il a été de mode, il l'est peut-être encore en France, de faire l'éloge du régime commercial des Etats-Unis. M. Poyer-Quertier, entre autres, ne tarissait pas à ce sujet; il se peut qu'il reprenne un jour le même thème. En réalité, le gouvernement des Etats-Unis, en instituant un régime protecteur à outrance, a causé des calamités sans nombre au monde entier et à son propre pays. On cherche souvent l'origine de la crise commerciale qui sévit depuis plusieurs années dans tous les pays civilisés; il faut l'attribuer surtout à la politique douanière américaine. C'est cette politique qui a arrêté, bouleversé le mouvement régulier des échanges entre l'Europe et les Etats-Unis. Les principaux Etats de l'Europe occidentale ont beaucoup souffert des hauts tarifs américains, mais le mal qu'en éprouve l'Union américaine est bien plus intense; nulle part, il n'y a autant de souffrance, autant de chômage, nulle part, les idées de la population dans les questions économiques ne sont aussi perverties.

Avec leurs tarifs extravagants, qui atteignent souvent 75 et même 100 o/o de la valeur des produits étrangers, les Etats-Unis ont admis une foule d'industries nationales qui ont en pendant quelques années une prospérité entièrement factice. De toutes parts ont surgi les haute-fournaux et les filatures, partout on a creusé des mines de charbon ou de fer; les industriels ont réalisé de gros profits, et les salaires s'élevaient à 3, 4 ou 5 dollars par jour. On emprunta des capitaux en foule à l'Europe; les capitaux étaient l'un des principaux articles d'exportation de l'Europe pour l'Amérique; on construisait jusqu'à 11 ou 12,000 kilomètres de chemins de fer par année. La vie et la prospérité semblaient déborder dans le pays; le régime protecteur, disait-on, faisait merveille.

Toute cette activité et cette richesse ne venaient pas du cours naturel des choses; c'était artificiel et ce devait être de courte durée. Bientôt les filatures et surtout les forges se furent tellement multipliées qu'il devint impossible d'en écouler les produits; le prix de revient était trop élevé pour qu'on pût songer à l'exportation. Il fallut donc restreindre la production et diminuer les salaires; cette réduction du prix de la main d'œuvre se fit dans des proportions qui nous paraissent inouïes; le même ouvrier qui, il y a quatre ou cinq ans, gagnait aisément 15 ou 20 fr. par jour éprouve de la difficulté à obtenir 7 ou 7 1/2 lorsque la diarrhée n'enlève pas plus que le quart ou le cinquième du nombre des hommes que l'Europe, jusqu'alors, fournissait annuellement à l'Amérique. A la suite de grands scandales financiers, l'Europe—c'est-à-dire surtout l'Angleterre et la Hollande—se lassa de prêter ses capitaux pour la construction de lignes ferrées aux Etats-Unis. La stagnation des affaires augmenta ainsi chaque jour.

Il est peu de propriétés au monde qui aient subi depuis quelques années une aussi grande dépréciation que les titres des chemins de fer américains. Nos compatriotes ne connaissent guère ce genre d'actions et d'obligations—ce toutes dénominations et de toutes natures; quelques uns d'entre eux se sont seulement familiarisés à leurs dépens avec une Compagnie américaine, le *Transcontinental Memphis Pacific el Paso*, etc.; mais les Anglais ont bien plus d'expérience en cette matière. L'*Economist* de Londres publiait dans son numéro du 30 juin dernier, avant l'explosion de la grève, un article sur les chemins de fer américains; il en ressortait que depuis le 1er janvier 1877 la dépréciation des titres de treize des principales Compagnies avait varié de 20 o/o, au minimum, à 50 o/o. On comprend que ces Compagnies, dont un grand nombre ne distribuent ni dividende ni intérêt, aient songé à réduire les salaires de leurs ouvriers.

Nous écrivions que c'est le régime ultra-protectionniste qui est la cause première, quoique lointaine en apparence, de la crise des chemins de fer américains; c'est ce régime, en effet, qui a troublé et désorganisé toute la production dans ce pays. Ce régime a eu, au point de vue moral et intellectuel, des effets tout aussi désastreux qu'au point de vue matériel. Il a complètement égaré les idées de la population dans les questions économiques. Certes, les employés des chemins de fer américains devraient se dire que, puisqu'il y a dans le pays une très grande stagnation des affaires, puisqu'on a multiplier l'industrie des voies ferrées est dans une situation très fâcheuse, il est naturel qu'on leur impose une réduction de leurs salaires; cela semble, en effet, absolument conforme à l'ordre des choses; et cependant comment des hommes éclairés peuvent méconnaître une vérité aussi claire.

Malheureusement, on est habitué, aux Etats-Unis, à voir les particuliers faire des bénéfices, non par leur travail régulement ou par leur intelligence, mais encore par la force et la ruse. Quand les manufacturiers se sont octroyé un droit de protection de 75 ou de 100 o/o contre la concurrence étrangère, on comprend que les ouvriers veuillent aussi user de la force pour porter leurs salaires à 75 ou 100 o/o au-dessus du taux auquel les mettent la nature des choses. Quand on ne tient aucun compte de la liberté des transactions dans le premier cas, on ne voit pas pourquoi on l'invoquerait dans le second. Si la loi peut et doit assurer des bénéfices aux patrons, pourquoi les ouvriers et les employés ne s'efforceraient-ils pas de tronber aussi à leur profit le cours naturel du commerce?

Ce qui tient encore à encourager les ouvriers dans leurs prétentions exagérées, c'est le développement de la corruption politique et administrative aux Etats-Unis. Rien n'est moins respectable que la plupart des Compagnies de chemins de fer américaines; nulle part il n'y a un plus de fraudes, plus de malversation, plus de pièges tendus aux infortunés capitalistes. La plupart de ces Compagnies n'ont pas de comptes en règle, ni d'écritures loyales. On comprend que les employés et les ouvriers de pareilles Sociétés aient peu de confiance en leurs chefs et peu de soumission vis-à-vis d'eux. La corruption commerciale est, d'ailleurs, très répandue dans l'Union; le régime protecteur excessif a contribué à l'accroître. On sait quelles sont les immenses fraudes de l'administration des douanes; dernièrement nous lisions une brochure d'une association de New York où on demandait comme garantie contre cette corruption, que les experts de la douane reçussent un traitement de 50 ou 60,000 fr. par an, c'est-à-dire plus que les principaux fonctionnaires de la république.

Si les grévistes sont blâmables pour leur ignorance des faits économiques, pour l'exagération de leurs prétentions, pour le trouble qu'ils apportent dans toute la vie américaine, pour les violences et les destructions dont ils se rendent coupables, on ne peut nier qu'ils n'aient reçu d'en haut de fort mauvais exemples. Si le gouvernement des Etats-Unis veut reconvrer l'ordre véritable, ranimer les transactions, rendre au peuple la perception des vérités économiques, il doit modifier complètement son régime commercial, abaisser des trois quarts, si ce n'est même de plus, son tarif de douanes. Alors peu à peu la crise industrielle prendra fin, le développement industriel reprendra des deux côtés de l'Atlantique son cours naturel; ce serait un grand bonheur pour l'Europe occidentale, mais un beaucoup plus grand encore pour les Etats-Unis, qui ont plus souffert que nous de la folie de leur législation.

PAUL LEROY-BEAULIEU.

CHRONIQUE DE LA VILLE

Départs.

Partis hier soir par le chemin de Mobile: W. H. Kelly, pour l'Est; Mme Greenleaf, pour les Chutes du Niagara; A. M. Hill, pour Denver, Colorado; H. Schultz, J. M. Davis, pour St. Louis; Thomas Carey, pour Chicago; Mlle Read, pour Blount Springs; A. V. Lane, pour Nashville; J. H. Wilson, pour St. Louis; Edgar Patterson, pour Chicago.

Les régates à la Baie St-Louis.

Ces régates avaient attiré un grand concours de curieux des villes voisines et de la Nouvelle-Orléans, la compagnie du chemin de Mobile ayant annoncé que la course, y compris le retour, ne dureraît pas plus qu'une excursion du dimanche. Du reste, un grand nombre d'excursionistes du dimanche étaient restés pour voir les régates du lendemain, bien qu'il n'en coûtât pas davantage, pour revenir le dimanche et retourner le lundi à la Baie St-Louis.

Seize bateaux de première, seconde et troisième classe étaient inscrits pour le concours. Les bateaux de la première classe, au nombre de 8, avaient de 26 à 30 et jusqu'à 35 pieds de long. Ceux de la seconde, au nombre de cinq, avaient de 18 à 19 pieds de long et ceux de la troisième, en nombre égal à celui de la seconde, avaient de 14 à 17 pieds de long.

Il faisait une bonne brise et la mer était quelque peu houleuse. A 1 heure 10 minutes le signal a été donné et les bateaux sont partis dans la direction de l'île au Vaisseau où se trouvait le bateau-pilotage à deux milles et demi du rivage. Dans cette course, la Zoé, bateau appartenant à J. Wolfart qui le pilotait, a devancé les autres, et probablement eut gagné la course si son mât ne se fût cassé, accident qui l'a mise entièrement hors de concours. La Tempest qui la suivait de près les devaît alors et a conservé l'avantage jusqu'à la fin, gagnant ainsi le prix de la première classe, consistant en une somme de $100 en argent.

La Tempest appartenait à Sam Kaslip qui la dirigeait. Le second prix de $100 aussi a été gagné par la Maggie, bateau de seconde classe commandé par A. Brewster, et qui lui appartient. Les bateaux arrivés après sont le Carrie V. de première classe, le Catherine id; l'Olivia de troisième classe, le Cayuga, de la seconde. Quant aux autres concurrents, voyant que le schooner leur était supérieur, ils revinrent tranquillement et à leur aise, comme une flotte qui suspend ses efforts n'ayant plus rien à gagner à aller vite.

Fête de l'artillerie de Washington.

L'association de l'artillerie de Washington a ouvert sa fête aujourd'hui sous pour heureux auspices. Le temps était frais et encourageant et des centaines de gens s'étaient rendus dans les jardins de Carrollton. Nous croyons que ce lieu est pour beaucoup plus de sortes de réunions champêtres et le choix de Carrollton contribue puissamment à leur succès. La Compagnie du chemin de fer fait aussi tout ce qu'elle peut pour rendre la route agréable. Ses chars marchent rapidement et elle a des trains à vapeur de l'Avenue Napoléon à Carrollton. Or, y va donc qu'on en revient avec la plus grande facilité.

La tête dont nous parlons a continué hier avec le même succès et ne se terminera qu'à ce soir, et ce dernier jour comme tous les jours de fête, en pareil cas, ne sera pas le moins heureux. L'association n'a rien épargné pour donner de l'attrait à sa fête, et nous croyons que les bénéfices en seront considérables, car le succès est certain. Le club Upide, composé entièrement des membres du corps, a obtenu un grand triomphe. Le programme comprenait des scènes très variées, et farces, traits comiques, chansons et danses, la danse Voodoo entre autres. Les tableaux militaires ont brillamment fait. Tous ces divertissements, si nombreux et si variés, ont été fort du goût du public et seront renouvelés ce soir.

Quant aux rafraîchissements, ils sont délicieux et de toute espèce. Ce sont les dames dites de l'association qui qui prêtent soin des tables et qui font arranger les choses de manière à ce qu'il n'y manque rien. En pareille occasion, une course à Carrollton est la plus agréable qu'on puisse faire.

Douane.

Le capitaine Gibson, qui est chargé des constructions à la Douane, est à Washington. On rapporte qu'il est allé faire comprendre au Président la nécessité de changer quelque chose dans le service douanier de la ville. Il est probable que le Président, dans son message prochain, fera mention de cela afin d'obtenir une loi du Congrès. Les salles d'audience dans l'édifice doivent être également divisées. Ces modifications et d'autres au Bureau de l'Avocat des Etats-Unis coûteront $50,000. Les salles seront garnies de fenêtres, de colonnes et d'ornements, de manière à rendre un peu plus agréable cette infernale architecture.

Un démissionnaire.

Un démissionnaire, c'est rare! M. Davis, depuis bonne dizaine d'années, inspecteur de bateaux à la Douane, a donné sa démission pour raison de santé. Il souffre d'une paralysie. M. Hébert, fils de l'ex-gouverneur Hébert a été nommé pour remplir la vacance résultant de la démission de M. Davis.

Un curieux procès à décider.

Un notaire qui avait rédigé le testament d'un malade atteint de la petite vérole, présente un compte de $500 devant la Seconde Cour de District. Ce compte étant fort au dessus de ce qui est admis par la loi, le juge l'invite à demander à le notaire peut porter en compte le risque d'infection qu'il a couru. Le notaire appuyé sa réclamation sur la déposition de nombreux avocats et notaires qui tous déclarent, sous serment, qu'ils n'auraient pas voulu courir ce risque pour le double de la somme.

Il y a même un notaire qui a dit qu'il n'aurait pas voulu pour $1000 s'asseoir à côté du malade et respirer l'air de sa chambre.

Tout cela est bel et bon; mais si la succession ne paie que un tiers de ces $500, faut-il la contenter tout entière pour que le notaire soit payé?

Tentatives de corruption.

Un propriétaire, d'un âge mur, est allé, rapporte-t-on, trouver M. Payne, assesseur du 1er District, et le prenant à part lui a présenté une liasse d'affidavits en le priant d'avoir égard à sa demande de réduction d'assessement. M. Payne déploie ces papiers et voit que ce monsieur offre un de $10, qu'il rend immédiatement au bonhomme en lui disant que si ces choses là se faisaient ainsi sous le gouvernement radical, elles le se font plus aujourd'hui et que le réduction qu'il sollicite lui seront accordées gratuitement si elles sont fondées. Le propriétaire, médiocrement satisfait, a repris son argent et s'en est allé.

Jeunes voleurs.

On se plaint que les petits marchands de journaux, qui résident au Home, rue Franklin, entre les rues Lafayette et Bienville, se sont affiliés avec une troupe de jeunes voleurs, et qu'ils se réunissent pour piller la nuit, ce qui arrive fréquemment, à tel point que les habitants ont formé le projet de se réunir de leurs côtés pour faire des patrouilles.

Ce désordre intolérable a fait naître l'idée d'employer les amendes levées sur les officiers en défaut à payer une police additionnelle. Avec cette addition de ce genre, on aura bientôt une police aussi nombreuse que la police métropolitaine. Alors où sera l'économie!

Vol.

Lundi soir, un industriel du genre de cent dont nous venons de parler, s'est introduit chez M. Vonderbank, rue Commune 125 et a fait main basse sur une montre et une chaîne en or, sur un porte-monnaie contenant $6,15, et sur un revolver Lefaucheux. Les soupçons se sont portés tout de suite sur un nommé W. Wolf, un des employés du magasin, qui s'est absenté et n'a pas reparu depuis.

Nominations par le maire.

Les promotions suivantes ont été faites par le maire dans le corps de la police, presque tous les officiers étant pris parmi les sur-numéraires:

1er Précinct: Jas. Doody, Jas. Hannafy, Adam Conrad.

2me Precinct: John J. Griffin, John Mitchell, H. Tully.

3me Precinct: A. Bunck.

4me Precinct: A. Folrier.

5me Precinct: Sam. Thomas, nommé caporal.

Police du Port: Thos. Clark, surnuméraire, nommé officier.

Bureau de Police.

Les agents Branghionis et Daley accusés et trouvés coupables de négligence dans l'exercice de leurs fonctions ont été condamnés tous deux à perdre leurs salaires de dix jours.

L'officier Bateman, pour avoir tenu une conduite indigne a été congédié de la force. Se sentant probablement trop coupable, Bateman s'est abstenu de comparaître devant ses juges. Harregano, ivre et absent de sa ronde pendant ses heures de service, a été congédié également. Avant de lever la séance, le Bureau a adopté une résolution à l'effet de condamner à perdre son emploi tout officier qui, dans une année, aura été traduit devant le Bureau trois fois pour violation d'un des règlements du Corps de Police.

CONSEIL DE VILLE.

Les membres du Conseil se sont réunis hier, à midi, sous la présidence de l'honorable Ed. Pilsbury, maire.

Les diverses offres pour la réparation des écoles McDonogh Nos. 1, 2, 3, 4, 5 et 6 sont d'abord soumises au Conseil, et ensuite, référées au maire avec pouvoir d'agir.

Une communication du voyer de la ville sollicitant l'autorisation de nommer quatre inspecteurs qui seront chargés d'examiner les travaux exécutés par les différents entrepreneurs, est référée au comité général.

Un congé de quinze jours est accordé à M. H. C. Brown, surintendant des quais.

Une ordonnance pourvoyant au paiement de divers comptes s'élevant à $1532 60, subit une lecture finale.

M. Diamond, fait un rapport refusant la construction d'un pont sur le canal St. Antoine, demandée par des citoyens.

La résolution présentée par M. Brown est adoptée, autorisant l'avocat de District à s'entendre avec le commis de la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le paiement du transcrit d'appel dans le procès Gaines vs. Fuentes et autres.

Une pétition de L. Marzell offrant de compiler et d'imprimer les ordonnances de ville des sept dernières années, est référée au comité général.

Plusieurs pétitions sont lues et référées aux administrateurs qu'elles concernent; après quoi, le Conseil s'ajourne.

TEMPERATURE.—21 aout 1877.
Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 du matin.....	78	26
Midi.....	90	32
3 P. M.....	88	31
6 P. M.....	87	30

FRANCE.

La difficulté électorale qui paraissait devoir se produire dans l'arrondissement de Lesparre (Gironde) est heureusement écartée. Les deux candidatures en présence de M. le baron Haussmann et de M. de Bouville ne sont pas maintenues. M. de Bouville, ancien préfet de la Gironde, se présente candidat des conservateurs dans l'arrondissement de Lesparre.

C'est à Ajaccio que M. le baron Haussmann se présentera aux électeurs avec la recommandation du prince impérial qui l'a chargé de le représenter pendant la conscription. M. Haussmann aura l'honneur de lutter contre le prince Napoléon, énergiquement désavoué par le parti impérialiste et par le chef de la famille.

Le nom de M. Haussmann rappelera aux électeurs de la Corse non seulement un ami personnel de l'empereur, mais son collaborateur dans les grands et utiles travaux qui ont été réalisés sous son règne.

Lorsque tant de médiocrités républicaines siègent à Versailles, on ne peut trouver mauvais que l'Empereur ait choisi un homme dont la haute capacité et les œuvres puissantes ne peuvent être contestées par aucun parti.

Nous avons à signaler un nouvel avantage électoral au profit des conservateurs: M. le comte d'Aigneaux, candidat conservateur pour le conseil général dans l'arrondissement de Cherbourg, a été élu par 1,141 voix contre 924 obtenues à son concurrent républicain, M. Olivier.

Les électeurs du canton de Vernon, Loire-Inférieure, convoqués pour nommer un conseiller général, ont donné 1,222 voix à M. Lacour, conservateur; M. Ranson-Bilinait, conservateur-impérialiste, en a obtenu 1,064; M. Maronneau, républicain, 234.

Paris, août.

Une réunion privée était convoquée, hier, au château de Store, chez M. Cheverux, oncle de M. Léon Say. M. Thiers est arrivé à dix heures du matin, à l'hôtel Adam, accompagné de Mgr. Sénard, Feray, Gilbert-Boucher et Léon Renault.

M. Thiers, après avoir présenté M. Sénard, dont la candidature a été adoptée à l'unanimité, a dit que la France républicaine triomphera par la légalité, et que le dernier mot appartiendra à la volonté nationale. M. Sénard, acceptant la candidature, a développé le programme républicain, et s'est attaché à démontrer que la République est, désormais, le seul gouvernement possible. Après un discours de M. Léon Renault, l'Assemblée, composée de six cents personnes, s'est séparée en acclamant la République.

—On lit dans le *Monde*:

"La querelle bonapartiste, si tumultueuse et si ardente, est déjà finie: une communication secrète et d'une autorité indiscutable vient de fermer la bouche à M. Paul de Cassagnac."

—M. le contre-amiral Bandin est mort avant-hier, à Douai, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Il appartenait à une famille dont plusieurs membres se sont illustrés dans la marine française; il était né en 1800, à Hoogstucten—la Belgique faisait alors partie de la France.

Le contre-amiral Bandin avait été gouverneur du S